

**École Maternelle Marguerite Duhamel
Rue Maurice Cléret
78790 SEPTEUIL**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2 en date
du 13/03/2025**

Éducation nationale	Parents d'élèves	Commune
<u>Présents :</u> Directrice : Mme HARKATI Anissa Enseignants : Mme THIBERGE Sylvie, Mme MARTINUZZI Anne, Mme MARTINVILLE Alice	<u>Présents :</u> APE : Mme DE LEMOS Jennifer UPIES : Mme ROQUIGNY Hélène, Mme MERHRAOUI Amina	<u>Présents :</u> Mme GUILBAUD (adjointe au Maire) M.TUALLE (adjoint aux affaires scolaires) arrivé à 18h45 <u>Absent(s) excusé(s) :</u> M. RIVIERE (Maire)

**Désignation des secrétaires de séance : Enseignant(e): Mme THIBERGE Sylvie
RPE : Mme ROQUIGNY Hélène**

Début du conseil : 18h00

Points à l'ordre du jour

1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 12/11/2024

Le procès-verbal du conseil d'école en date du **12 novembre 2024** est adopté à l'unanimité.

2- Prévision des effectifs pour la rentrée 2025-2026

Nos effectifs prévisionnels sont les suivants :

CLASSES	NOMBRE D'ELEVES
PS	22
MS	27
GS	29
TOTAL	78

A ce jour, 14 élèves de PS sont inscrits auprès de la mairie.

Les inscriptions des futurs PS arrivent progressivement, et le panneau lumineux de la mairie diffusant les informations est actuellement en panne. Nous souhaiterions savoir s'il serait possible de publier une annonce sur le réseau social de la mairie ou de donner une date butoir afin que les parents inscrivent leurs enfants plus tôt, ce qui nous permettrait de connaître plus vite les effectifs approximatifs des inscriptions.

Madame Guilbaud se renseignera à ce sujet.

3- Évaluation des acquis : carnet de suivi des apprentissages

La rencontre parents/enseignantes a eu lieu en présentiel sur la semaine du 03 février au 07 février pour la classe de Madame Harkati et Madame Thiberge et le 10, 11 et 14 mars pour la classe de Madame Martinuzzi. Tous les parents ont été reçus.

Cette rencontre est l'occasion de faire le point avec les parents sur la progression de l'enfant : discuter des réussites, des progrès réalisés, mais aussi des difficultés éventuelles.

Le carnet de suivi des apprentissages a été présenté aux parents. Celui-ci a été révisé en septembre, et les enseignantes y ont ajouté de nouvelles compétences en complément des précédentes.

En raison des nouveaux programmes à la rentrée prochaine, le carnet de suivi des apprentissages sera probablement de nouveau modifié.

4- PMI : suivi des élèves de moyenne section

Dans le cadre des bilans de santé organisés auprès des élèves de MS par la PMI, une infirmière puéricultrice interviendra au sein de l'école les 27, 31 mars et les 1 et 8 avril matin. Elle sera accompagnée d'une auxiliaire puéricultrice. Des documents à compléter seront remis aux familles.

5- Accompagnement des élèves à besoins particuliers : APC

En période 2 (novembre-décembre) les besoins se sont portés sur la passation des évaluations académiques de Grande Section. Mme Thiberge a pris des élèves de MS en numération et langage les lundis et mardis et des élèves de GS pour la reconnaissance des lettres les jeudis. En période 3 (janvier-février), Madame Thiberge a travaillé la reconnaissance des lettres les mardis avec des MS et les jeudis avec les GS. Madame Martinuzzi a pris des élèves en langage et numération les lundis, mardis et vendredis.

6- Protocole académique pour une entrée sécurisée au CP

Il s'agit d'un dispositif académique. Cela permet d'identifier très tôt les éventuelles difficultés et de prendre les mesures nécessaires pour garantir la réussite de chaque élève pour le CP.

Les résultats individuels de cette passation ont été présentés à chaque parent lors de la rencontre parents/enseignants. Certains élèves bénéficient d'un accompagnement spécifique avec une enseignante spécialisée le lundi matin pour surmonter leurs difficultés.

En comparaison avec l'année précédente, nous notons une nette amélioration en compréhension implicite, interprétation et reconnaissance des lettres. Cependant, l'essai d'écriture, la réalisation de collection et la résolution de problèmes sont en baisse. Le graphique des résultats est en pièce jointe.

7- Sécurité : PPMS, exercice incendie

7.1- PPMS

Un deuxième exercice sur les risques majeurs a été réalisé le jeudi 14 novembre. L'alerte a été donnée par la directrice. Tous les élèves et les adultes de l'école se sont confinés dans la salle de motricité. Des histoires ont été racontées, suivies de chansons, afin que les élèves puissent patienter dans le calme, assis sur des tapis, en attendant la levée de l'exercice, signalée par la cellule de crise départementale de la DSDEN. L'exercice s'est très bien déroulé, les élèves ont été très patients bien que l'exercice fût très long (1h30).

La mallette a été revue avec Mme Guilbaud, qui se chargera de la réapprovisionner.

La sirène du Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) ne fonctionne pas dans la commune de Septeuil. Il est prévu de la placer au-dessus de la mairie. En cas de problème, la mairie contactera l'école.

7.2- Exercice incendie :

Un deuxième exercice incendie est prévu le mardi 25 mars, durant le temps de fin de sieste. Il est indispensable de vérifier si les élèves pourront sortir en toute sécurité à ce moment-là.

8- Projets et manifestations festives

Passés :

-La collecte de jouets : L'école maternelle a participé à une collecte de jouets et de jeux solidaire du 18 novembre 2024 au 20 janvier 2025 en partenariat avec l'académie de Versailles et ECOMAISON. Les jouets en bon état sont réutilisés, tandis que les autres sont acheminés vers des centres de tri. 121kg de jouets ont été collectés.

-Porte ouverte aux familles avant les vacances de Noël avec exposition des productions réalisées par les élèves et une vente de gâteaux.

-Spectacle de fin d'année civile : Kaya sur la banquise par la compagnie la COOP des marionnettes.

-La venue du père Noël le mardi 17 décembre avec l'ouverture des cadeaux pour l'école (un panier de basket ainsi des ardoises en forme de fleurs pour la cour de récréation)

Le père Noël est repassé le jeudi 19 décembre apporter des chocolats aux élèves.

-Partage de la galette avec l'EHPAD : L'école maternelle s'est déplacée à l'EHPAD, les élèves ont chanté des chansons pour souhaiter la bonne année aux résidents puis chaque élève a reçu une part de galette.

-Différentes journées en couleur

-Dojo : Les élèves de GS se sont rendus le vendredi 31 janvier et les vendredis 7 et 14 février pour des séances de sport.

A venir :

-Le carnaval : Il aura lieu le vendredi 28 mars, dans un premier temps à l'EHPAD, puis à l'école élémentaire, où les élèves pourront défiler devant leur famille. Une porte ouverte se tiendra le même jour en maternelle, avec une exposition des productions des élèves et une vente de gâteaux.

-Une chasse aux trésors : une chasse au trésor aura lieu à l'EHPAD le vendredi 11 avril.

-Différentes journées en couleur

-Spectacle de fin d'année : il aura lieu à l'école le samedi 28 juin.

-Sortie de fin d'année : cette sortie aura lieu le lundi 23 juin à la ferme pédagogique de Mantes la jolie. Une animation est également prévue à l'école le mardi 10 juin avec un intervenant qui fera : une présentation de l'abeille et les différents métiers de l'ouvrière, une présentation du matériel de l'apiculteur et une présentation d'une ruche pédagogique. Une dégustation des produits de la ruche et la fabrication d'une bougie. Une autorisation parentale pour la dégustation sera remise aux parents. La sortie de fin d'année scolaire, ainsi que l'animation, seront financées par la coopérative scolaire.

-Labellisation E3D : elle doit se faire en ligne du 03 mars au 13 avril. Une conseillère pédagogique viendra le vendredi 14 mars afin d'aider l'équipe enseignante à compléter le dossier.

-Fête des gens que l'on aime : l'équipe enseignante souhaite continuer à célébrer les personnes que nous aimons plutôt que de célébrer spécifiquement la fête des pères ou des mères, afin de ne pas exclure certains enfants.

Nous souhaitons organiser une vente de serviettes de bain décorées des dessins des élèves, en partenariat avec les associations de parents d'élèves, par le biais d'INITIATIVES. Les associations sont d'accord pour soutenir cette initiative. L'UPIES récoltera l'argent pour l'achat d'une structure dans la cour de récréation.

La subvention mairie s'élève à 1 275euros nous demandons s'il est possible de réserver cette somme pour l'achat de cette structure. Madame Guilbaud répond que cela est faisable et qu'il est nécessaire d'établir des devis.

La directrice demande si les anciens jeux extérieurs de la commune sont conformes aux normes de sécurité en vigueur et en bon état pour pouvoir être installés dans la cour de récréation.

Madame Guilbaud répond qu'ils sont anciens et plus aux normes. De plus, ils ne pourront pas être installés dans l'herbe car il faut un sol souple. L'installation de jeux, même s'ils sont de petite taille, comme des rondins à basse hauteur, est soumise à une réglementation.

Un devis pour une structure sera demandé à la SJE (Sols-Jeux-Entretien) et un autre devis chez une autre enseigne.

9- Évaluation d'école

L'évaluation de l'école aura lieu le mardi 18 mars en même temps que l'élémentaire. Après la visite de l'école, les évaluateurs rencontreront indépendamment Monsieur le Maire, qui a répondu favorablement, ainsi que les enseignantes, Brigitte qui est responsable du périscolaire, et les représentants des parents d'élèves.

10- Coopérative scolaire

Situation financière :

Le bilan a été réalisé par Madame Martinuzzi, le compte OCCE présente un solde créditeur de 3 015 euros.

RECETTES	DEPENSES
-	Spectacle : 450euros Goûter de Noël : 28,10 euros

Achats associations :

Nous remercions les associations de parents d'élèves d'avoir organisé la vente de gâteaux lors de la première porte ouverte, qui a rapporté 116,50 euros.

Nous remercions également les associations pour les cadeaux de fin d'année à destination des élèves et du personnel scolaire.

11- Relations avec l'école élémentaire/avec la mairie

11.1- Relations avec l'école élémentaire

Décloisonnement GS/CP :

- Un decloisonnement est prévu chaque mardi et a débuté le mardi 11 mars. Cet échange permet aux élèves de GS et de CP de partager des moments ludiques ensemble en jouant à des jeux de société. Les élèves de GS se rendront chez les CP et vice versa. Les élèves de GS sont placés au hasard dans les classes de CP-CE1. Cela ne signifie pas que ce sera leur maîtresse pour l'année scolaire prochaine.
- Après les vacances de printemps, les élèves de CP se rendront en classe de GS pour y lire des histoires.
- Le vendredi 11 avril sera la fête des 100 jours d'école ou les élèves de CP et de GS partageront ensemble un goûter. Les GS pourront admirer les collections de 100 réalisées par les CP.
- Fin juin ou début juillet, les élèves de GS et de CP partageront une récréation commune dans la cour de l'école élémentaire.

Manifestations communes :

- Carnaval du vendredi 28 mars : les élèves défilent ensemble à l'EHPAD puis devant les familles dans la cour de l'élémentaire.
- Spectacle de fin d'année : une réunion sera prévue pour discuter de l'organisation

11.2 - Relations avec la mairie

Nous remercions la mairie de nous avoir fourni des poubelles pour le recyclage du papier, permettant ainsi de poursuivre l'apprentissage du tri sélectif avec les élèves.

Point travaux : Les fuites dans les toilettes ont été réparées, le problème de chauffage a été résolu.

Les enseignantes souhaitent aborder la situation des ATSEM, qui devient problématique en raison de l'absence de Véronique. Voici les principales difficultés rencontrées :

- **Horaires de travail de Delphine** : Delphine commence à 8h20 au lieu de 8h, ce qui entraîne un retard dans la préparation de la classe. De plus, les chaises ne sont pas descendues à temps. Les élèves arrivent en classe à 8h20, et les enseignantes doivent descendre les chaises le lundi et le vendredi en présence des élèves.
- **Manque de temps de préparation** : Delphine ne travaille pas un mercredi sur deux, contrairement à Claude, ce qui engendre un manque de temps pour les préparations des enseignantes.
- **Ménage insuffisant** : En raison de l'absence de Véronique, il n'y a plus que Nicole pour s'occuper du ménage, alors qu'il devrait y avoir trois personnes. Cela réduit le temps consacré au nettoyage de l'école pendant les vacances.
- **Gestion du dortoir** : Il y a une seule personne en charge du dortoir pour 26 enfants, et ces derniers ne sont pas encore en temps calme à 13h40. Nous estimons qu'il est important que les élèves puissent bénéficier de 45min de temps calme.
- **Absence de remplacement de Véronique** : Le remplacement de Véronique ne sera pas possible en raison de contraintes budgétaires.

De plus, les familles soulèvent des préoccupations concernant le périscolaire (cantine, garderie) et la sieste. L'accompagnement des enfants ne semble plus être le même qu'auparavant. La directrice répond qu'une organisation interne a été faite de manière à ce que chaque classe puisse bénéficier d'une ATSEM.

Le projet pédagogique périscolaire sera abordé lors du prochain conseil municipal, bien qu'il ne soit pas certain qu'il concerne spécifiquement la maternelle.

12- Questions des représentants des parents d'élèves

UPIES :

« Pourquoi en tant que parents nous n'avons pas le nom des personnes qui s'occupent de nos enfants ? Et leur diplôme ? Lors d'un ou une nouvelle arrivée ? »

La directrice répond que les noms des remplaçants sont communiqués aux parents lorsqu'elle les informe qu'un remplaçant a été envoyé par la circonscription. Il est parfois difficile de prévenir les parents immédiatement, car le/la remplaçant(e) n'arrive pas toujours à 8h20, étant informé seulement le matin même, et la directrice n'est pas déchargée, elle enseigne dans sa classe. Cependant, le/la remplaçant(e) doit laisser un mot aux parents à la sortie des classes pour les informer qu'il/elle a assuré la prise en charge de la classe ce jour-là.

Concernant les ATSEM, les parents ont été informés que Delphine remplacerait Claude, ce qui résulte d'un recrutement de la mairie.

Les RPE proposent d'afficher le nom du/de la remplaçant(e) devant la garderie pour prévenir les parents. Cependant, Madame Guilbaud et la directrice s'accordent à dire qu'il n'est pas envisageable de mettre en place un tel affichage. Néanmoins, le/la remplaçant(e) peut bien évidemment se présenter directement aux parents.

« Est-ce que en tant que parent on peut savoir qui va s'occuper de nos enfants ? »

Les parents connaissent l'équipe enseignante et les ATSEM. Si de nouvelles personnes devaient arriver dans l'école, les parents en seront informés.

« Télévision lorsqu'il pleut ? C'est systématiquement ? Ponctuel ? Ou toute la récréation ? »

Lorsqu'il pleut abondamment, les élèves peuvent être installés devant la télévision pour regarder un petit dessin animé. Ils le regardent avec les enseignantes, puis en discutent ensemble pour qu'ils puissent avoir des interactions. Cela dure une partie de la récréation (15minutes) afin de leur permettre de faire une petite pause. Les élèves ont regardé la télévision 5 ou 6 fois depuis la rentrée de septembre.

« Sylvie convoque les parents pour voir où en sont les enfants niveau apprentissage est ce que les autres enseignantes aussi ? Si oui quand ? Si non pourquoi ? »

Toutes les enseignantes ont invité les parents à participer à une rencontre parents-professeurs pour la remise du carnet de suivi des apprentissages. La directrice a rédigé un mot dans le carnet de liaison, à la fois pour la classe de Madame Thiberge Sylvie et pour la sienne, afin de permettre aux parents de s'inscrire sur un créneau horaire. Tous les parents ont été reçus durant la semaine du 3 au 7 février. Quant à Madame Martinuzzi Anne, un tableau d'affichage pour les inscriptions a été placé devant la porte de l'école.

« L'après-midi, pourquoi il n'y a aucune instruction chez les enfants ? »

En MS et GS, les enfants ont bien entendu des apprentissages et les parents ont été informés de l'emploi du temps en début d'année. Concernant les PS, les élèves sortent de la sieste et ont du mal à se mettre au travail ce qui est tout à fait normal. Cependant, ils sont en ateliers autonomes ou jeux libres ce qui leur permet d'interagir avec leurs camarades.

APE :

« Quelles sont les conditions pour les enfants de PS qui ne dorment pas à la sieste ? »

Les PS qui ne dorment pas doivent tout de même faire un temps calme au dortoir. Certains élèves peuvent avoir des albums puis peuvent rejoindre leur classe. Le réveil est ensuite échelonné.

« Quels sont les prochains projets de l'école ? Sorties d'école ? »

La réponse a été évoquée dans le point projets et manifestations festives.

« Que pouvons-nous financer cette année ? »

Les enseignantes demandent le financement total ou partiel de la structure de jeux extérieure. La directrice propose également de financer des bandes magnétiques murales pour les affichages, car les productions des élèves ne tiennent pas sur les murs et cela permettrait d'éviter d'abîmer ces derniers.

Pour information, le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 18h.

La séance est levée à 19h30

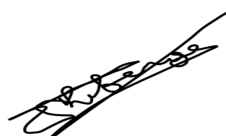
Signature du président du conseil d'école

HARKATI Anissa



Signature des secrétaires de la séance

THIBERGE Sylvie



ROQUIGNY Hélène

